

## **Infirmier/Infirmière dans un SSIAD (service de maintien à domicile)**

### **Définition de l'emploi/métier :**

Prévoit, organise et dispense des soins de sa propre initiative (soins d'entretien, de continuité de la vie), ou sur prescription médicale (perfusion, traitement antibiotique, injection...).

Joue un rôle déterminant d'intermédiaire à l'intérieur de l'équipe soignante (aides-soignants, médecins...) et à l'extérieur (malade, entourage du malade, services sociaux...).

Participe souvent à la formation des stagiaires (élèves aides-soignants, infirmiers...).

L'emploi/métier s'exerce le plus souvent en équipe avec les médecins, les autres professions paramédicales, les travailleurs sociaux et avec l'entourage de la personne.

L'activité nécessite la station debout et implique un contact direct avec les malades qu'il faut régulièrement soulever et aider à se déplacer

### **Les spécificités SSIAD UMC Social**

**L'infirmier/ère participe au maintien à domicile des personnes âgées de + 60 ans et/ou en perte d'autonomie. Elle effectue à la fois les soins d'hygiène (c'est son rôle propre) et les soins techniques (sur prescription médicale) dans un souci de prise en charge globale. Il/elle travaille en accord avec le patient et en équipe à l'élaboration du projet de vie individualisé. Il/elle bénéficie de la formation permanente de la salle de mise en situation du domicile animée par l'ergothérapeute.**